

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS
ET SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS
AU 1^{er} JANVIER 2012



CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 01/01/2012.

La Caisse d'Epargne fonde ses relations avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.
Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Nous vous informons de l'interruption du service rémunération des comptes de dépôt à compter du 1^{er} janvier 2012.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J+1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (19,60 % au 01/01/2012), sauf mention contraire.

■ Extrait standard des tarifs 2012 aux Particuliers

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

| Liste des services | Prix en euros |
|--|---|
| Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (Direct Ecoreuil par Internet) | Abonnement au service : gratuit (hors coût fournisseur d'accès) |
| Produit offrant des alertes sur compte par SMS (AlertEcoreuil) | 2,50 €/mois (hors coût opérateur téléphonique) - soit 30 €/an |
| Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa) | 36,24 €/an |
| Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa) | 44 €/an |
| Carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea) | 36,24 €/an |
| Retrait d'espèces en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro | 1 € par retrait (à partir du 4 ^{ème} retrait par mois) |
| Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro | <ul style="list-style-type: none">• Ordre initié en agence : 3,40 € par virement• Ordre passé par Internet : gratuit |
| Frais de prélèvement | <ul style="list-style-type: none">✓ Mise en place d'une autorisation de prélèvement : gratuit✓ Par prélèvement : gratuit |
| Commission d'intervention | 9 € par opération avec un plafond de 20 opérations par mois |
| Assurance perte ou vol des moyens de paiement⁽¹⁾ | 18,30 €/an |

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

SOMMAIRE

Extrait standard 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture 6
Relevés de compte 6
Tenue de compte 6
Services en agence 7

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil 8
AlertEcureuil 8
Webprotexion 8
Webcoffre 8
Relevé en ligne 8

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes 9
Virements 12
Prélèvements / TIP 13
Chèques 14
Autres services 14

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté 15
Satellis Intégral 17
Satellis Essentiel 18
Offres réservées aux Jeunes 18
Offre Coloc' 19
Offre réservée aux majeurs protégés 19
GPA* (Basic Services) 20
Services Bancaires de Base 20

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention 21
Opérations particulières 21
Incidents de paiement 22

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Facilités de caisse et/ou découverts 23
Crédits à la consommation 23
Crédits immobiliers 24
Prestations diverses sur les crédits 24

* Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



| | |
|----------------------------------|----|
| Épargne bancaire | 25 |
| Placements financiers | 26 |
| Services de gestion privée | 29 |

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



| | |
|-------------------|----|
| Cotisations | 30 |
|-------------------|----|

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



| | |
|---------------------------|----|
| Frais de succession | 31 |
| Coffre-fort | 31 |

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



| | |
|--|----|
| Change manuel | 32 |
| Commission de change..... | 32 |
| Virements internationaux émis vers l'étranger..... | 33 |
| Virements internationaux reçus de l'étranger..... | 33 |
| Chèques (étranger)..... | 34 |
| Autres opérations..... | 35 |

11 RÉSOUDRE UN LITIGE



| | |
|---|----|
| Service Relations Clientèle | 36 |
| Service Médiation du réseau Caisse d'Épargne..... | 36 |

AUTRES



| | |
|---------------------|----|
| Numéros Utiles..... | 37 |
| Lexique | 38 |

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

| | |
|---|------------|
| • Ouverture de compte | Gratuit |
| • Domilis (Service de transfert de virements/prélèvements) | Gratuit |
| • Service d'aide à la mobilité | Gratuit |
| • Liste des opérations automatiques et récurrentes | Gratuit |
| • Mobiliz (accompagnement au transfert de compte d'une CE vers une autre CE) | Gratuit |
| • Désolidarisation compte joint | 32 €/unité |
| • Dénonciation de désignation de responsable de compte-joint | 32 €/unité |
| • Services Bancaires de Base (services définis à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte) | Gratuit |
| • Clôture de compte | Gratuit |

■ Relevés de compte

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| • Périodicité mensuelle | Gratuit |
| • Périodicité quinzaine | 25,92 €/an soit 2,16 €/mois |
| • Relevé supplémentaire (maxi 3) | 1€/unité |
| • Récapitulatif annuel de frais | Gratuit |
| • Relevé en ligne | Gratuit |

■ Tenue de compte

| | |
|--|------------|
| • Frais tenue de compte | 12,48 €/an |
| Tarification Jeunes (18-25 ans) | Gratuit |
| • Édition de RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) | Gratuit |
| • Service rémunération ⁽¹⁾ | Gratuit |

⁽¹⁾ La rémunération du compte de dépôt est interrompue à compter du 01/01/2012.



■ Services en agence

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet Gratuit
- Retrait d'espèces au guichet de votre agence Gratuit
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliatrice) 4,70 €
- Remise de chèque compensable en France :
délai d'encaissement 5 jours ouvrés (sauf cas particulier) ⁽¹⁾

RECHERCHE DE DOCUMENT

- Frais de recherche de document moins d'un an 15 €/unité
- Frais de recherche de document plus d'un an 30 €/unité
- Frais de recherche complexe Nous consulter
- Attestation 15 €/unité
- Attestation ISF 15 €/unité
- Frais de photocopie 1,10 €/unité
- Frais de demande d'historique 1,73 €/unité

⁽¹⁾ Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

| | |
|---|------------------|
| SERVICE DE BANQUE À DISTANCE | Accès sans frais |
| Abonnement à des services de banque à distance | Gratuit |
| Frais d'utilisation des services de banque à distance | Gratuit |
| <ul style="list-style-type: none">• Téléphone fixe ⁽¹⁾• Téléphone mobile ⁽¹⁾• Internet ⁽²⁾ | |

■ AlertEcureuil (service d'alerte par SMS)

| | |
|---|-----------------------------|
| • Abonnement au service offrant des alertes de la situation du compte par SMS | 30 €/an soit 2,50 €/mois |
| Tarifification Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif soit 1,25 €/mois |

■ Webprotexion

| | |
|---|------------------|
| Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés | Accès sans frais |
|---|------------------|

■ Webcoffre (stockage sécurisé de documents numériques)

| | |
|--|------------------|
| Suivant capacité de stockage et durée d'engagement | A partir de 30 € |
|--|------------------|

■ Relevé en ligne

Gratuit

⁽¹⁾ 0,15 €/mn (hors surcoût éventuel de votre opérateur).

⁽²⁾ Hors coût de votre fournisseur d'accès.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes

COTISATIONS CARTES

Cartes de paiement

| | |
|--|------------|
| • Carte Visa Infinite à débit immédiat | 285 €/an |
| • Carte Visa Infinite à débit différé ⁽¹⁾ | 285 €/an |
| • Carte Visa Premier à débit immédiat | 125 €/an |
| • Carte Visa Premier à débit différé ⁽¹⁾ | 125 €/an |
| • Carte Bleue Visa à débit immédiat | 36,24 €/an |
| • Carte Bleue Visa à débit différé ⁽¹⁾ | 44 €/an |
| • Carte Visa Electron Sensea | 36,24 €/an |
| Tarifcation Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif |

Carte de paiement Jeunes (12-17 ans)

| | |
|---|----------------------|
| • Carte Bancaire Rechargeable MasterCard (accessible aux 12-17 ans) | 12 €/an |
| - Blocage carte - perte/vol/usage frauduleux | Gratuit |
| - Réédition du code carte | 1,50 € par réédition |
| - Rechargement occasionnel | Gratuit |
| - Cotisation annuelle au rechargement programmé | 3 €/an |
| - Refabrication carte CBR avant échéance | 8 € |

Cartes de retrait

| | |
|---|------------|
| • Carte de retrait nationale | 20,40 €/an |
| • Carte Equilibra avec code (Interbancaire et Internationale) | 20 €/an |
| • Carte Equilibra sans code (Interbancaire et Internationale) | 20 €/an |
| • Carte de retrait à usage unique (carte dépannage pour les clients CEMP dans les agences CEMP) | Gratuit |

⁽¹⁾ Toutes les opérations d'achat avec une carte bancaire à débit différé effectuées et présentées au paiement jusqu'au dernier jour du mois, sont prélevées le 4 du mois suivant.

Cartes de retrait Jeunes (12-17 ans)

| | |
|---|------------|
| • Carte Tribu (accessible aux 12-17 ans) | Gratuit |
| • Carte Tribu Cirrus (accessible aux 12-17 ans) | 12,50 €/an |

Cartes de paiement et de crédit (carte associée à un crédit renouvelable) ⁽¹⁾

| | |
|--|------------|
| • Carte Visa Premier IZICARTE à débit immédiat | 125 €/an |
| • Carte Visa Premier IZICARTE à débit différé ⁽²⁾ | 125 €/an |
| • Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat | 36,24 €/an |
| • Carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé ⁽²⁾ | 44 €/an |

Carte de crédit

- Carte Teoz⁽¹⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)

Moneo (porte-monnaie électronique, hors Moneo sur carte Visa)

| | |
|--|-------------|
| • Moneo Vert (n'est plus commercialisé) | 20 €/ 2 ans |
| • Moneo Bleu (rattaché à un compte) (n'est plus commercialisé) | 10 €/an |

| | |
|--|------------------|
| Tarification Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif |
|--|------------------|

Service e-Carte Bleue

| | |
|-----------------|-----------|
| • e-Carte Bleue | 8,28 €/an |
|-----------------|-----------|

| | |
|--|---------------------------------|
| Tarification Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif soit 4,14 €/an |
|--|---------------------------------|

LES CARTES SUPPLÉMENTAIRES :

| | |
|---|---|
| 2 ^{ème} carte | 50 % de remise sur la cotisation unitaire |
| 2 ^{ème} carte souscrite dans Bouquet Liberté | 50 % de remise sur la cotisation unitaire |

LES AVANTAGES FAMILLE

Cf. page 17 : Rubrique 4 / Offres groupées de services / Bouquet Liberté /
Les avantages famille.

⁽¹⁾ Teoz et IZICARTE sont des crédits renouvelables distribués exclusivement par les Caisses d'Épargne, intermédiaires de crédit, pour le compte de Natixis Financement. S.A. au capital de 607 963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Les conditions tarifaires sont fixées par cette dernière et disponibles auprès de son Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13.

⁽²⁾ Toutes les opérations d'achat avec une carte bancaire à débit différé effectuées et présentées au paiement jusqu'au dernier jour du mois, sont prélevées le 4 du mois suivant.

LES OPÉRATIONS PAR CARTE

Retraits d'espèces par carte

Retrait dans la zone euros :

| | |
|--|-------------|
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne | Gratuit |
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque : | |
| - Carte détenue dans le cadre du Bouquet Liberté | |
| • Jusqu'à 5 retraits dans le mois | Gratuit |
| • à partir du 6 ^e retrait dans le mois | 1 €/retrait |
| - Carte détenue dans le cadre d'un Forfait Satellis | |
| • Jusqu'à 5 retraits dans le mois | Gratuit |
| • à partir du 6 ^e retrait dans le mois | 1 €/retrait |
| - Carte détenue hors offre groupée de services | |
| • Jusqu'à 3 retraits dans le mois | Gratuit |
| • à partir du 4 ^e retrait dans le mois | 1 €/retrait |
| • Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque | 6,25 € |

Retraits en devises :

| | |
|---|--------|
| • Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque | |
| • commission fixe | 3,20 € |
| • + commission proportionnelle | 2,80 % |
| • Frais par retrait d'espèces aux guichets agence | |
| • commission fixe | 6,25 € |
| • + commission proportionnelle | 2,80 % |

Paiements par carte

| | |
|------------------------------|---------|
| • Paiement en zone euro | Gratuit |
| • Paiement hors zone euro : | |
| • commission proportionnelle | 2,80 % |
| maximum de perception | 6,25 € |

Oppositions sur carte :

| | |
|--|---------|
| • Frais d'opposition (blocage) de carte à l'initiative : | |
| • du client (perte, vol, usage frauduleux par un tiers) | Gratuit |
| • de la banque pour usage abusif du client | 35 € |

| | |
|--------------------------------|-----------|
| Tarifcation Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif |
|--------------------------------|-----------|

MISE A DISPOSITION D'UNE CARTE

- | | |
|--|-----------------------|
| • À l'agence | Gratuit |
| • À domicile, envoi par lettre recommandée | 5,85 € + coût d'envoi |

LES SERVICES ASSOCIÉS A LA CARTE**Choix du visuel - visuel de collection permanente :**

- | | |
|--|---------|
| • Carte Bleue Visa Izicarte, Carte Bleue Visa ⁽¹⁾ | 10 € |
| • Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier ⁽²⁾ | Gratuit |
| • Carte Bancaire Rechargeable ⁽¹⁾ | Gratuit |

Choix du visuel - visuel personnel

- | | |
|--|------|
| • Carte Bleue Visa Izicarte, Carte Bleue Visa ⁽³⁾ | 12 € |
| • Carte Bleue Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽³⁾ | 12 € |

Autres services

- | | |
|---|---------------|
| • Frais par modification temporaire du plafond retrait/paiement ⁽⁴⁾ (sous réserve d'acceptation de votre dossier) | 12 €/unité |
| • Réédition ou réactivation du code carte | 8,15 €/unité |
| • Refabrication carte de retrait | 10 €/unité |
| • Refabrication carte de paiement | 17,75 €/unité |

■ Virements**VIREMENTS NATIONAUX EN EUROS, DONT VIREMENTS SEPA :****VIREMENTS ÉMIS****Virement occasionnel ou permanent vers un compte Caisse d'Épargne**

Frais de mise en place par virement initié :

- | | |
|--------------------------|---------|
| • Au guichet de l'agence | Gratuit |
| • Par téléphone | Gratuit |
| • Par Internet | Gratuit |

⁽¹⁾ Cotisation due lors de chaque fabrication de la carte assortie d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

⁽²⁾ Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10 € au-delà.

⁽³⁾ Cotisation due lors de chaque fabrication de la carte assortie d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, ou renouvellement avant échéance ou perte de carte).

⁽⁴⁾ Niveau de service dérogatoire.

Virement occasionnel émis vers une autre banque

Frais de mise en place par virement initié :

- Au guichet de l'agence 3,40 €
- Par téléphone 3,40 €
- Par Internet Gratuit

Virement permanent émis vers une autre banque

Frais de mise en place et cotisation annuelle :

- Au guichet de l'agence 13,30 €
- Par téléphone 13,30 €
- Par Internet Gratuit

VIREMENTS REÇUS

Virement reçu d'un compte Caisse d'Epargne

- Occasionnel Gratuit
- Permanent Gratuit

Virement reçu d'une autre banque

- Occasionnel Gratuit
- Permanent Gratuit

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES PAR VIREMENT INCOMPLET

Coordonnées BIC et/ou IBAN et /ou RIB manquantes ou erronées 16 €/unité

■ Prélèvements/TIP

PRELEVEMENTS/TIP NATIONAUX EN EUROS, DONT PRELEVEMENTS SEPA :

- Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement et paiement d'un prélèvement Gratuit
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) Gratuit

Oppositions sur prélèvement :

- Frais d'opposition sur échéance(s) de prélèvement Gratuit
- Retrait de consentement définitif sur autorisation de prélèvement 14 €/unité

Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif

■ Chèques

MISE A DISPOSITION D'UN CHÉQUIER

- À l'agence Gratuit
- À domicile : frais d'envoi de chéquier
 - Envoi simple Gratuit
 - Envoi par lettre recommandée 5,85 € + coût d'envoi
- Commande de chéquier Gratuit

CHÈQUE DE BANQUE

- Frais d'émission d'un chèque de banque sur compte ou sur livret ⁽¹⁾ 10,80 €/unité

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais par opposition sur chèque(s) réalisée par l'émetteur 12 €
 - Frais par opposition sur chéquier(s) réalisée par l'émetteur 23,80 €
- | | |
|---------------------------------|-----------|
| Tarification Jeunes (18-25 ans) | 1/2 tarif |
|---------------------------------|-----------|

■ Autres services

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS PAR CARTE AUX DAB D'UNE AUTRE BANQUE EN ZONE EURO DONT FRANCE

12 €/an

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements sur tous canaux, recherche simple de documents
de moins d'un an, réédition de code secret carte)

30 €/an

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS

Dans la limite de 10 € d'agios/trimestre ⁽²⁾

18 €/an

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix Gratuit
- Eparplus Gratuit

⁽¹⁾ Gratuit dans le cas du Livret A.

⁽²⁾ En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les agios en sus restent dus (Cf. page 23, Rubrique 6 - Découverts et crédits).

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Bouquet Liberté

UN ENSEMBLE DE SERVICES ESSENTIELS :

- Compte de dépôt ⁽¹⁾
- Chéquier ⁽²⁾
- Assurance sur Compte formule individuelle ⁽³⁾
- Relevé de compte mensuel
- Découvert personnalisé ⁽²⁾ (frais de gestion gratuits)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecureuil
- 5 retraits en euros par mois calendaire par carte aux DAB d'une autre banque (zone euro dont France) ⁽⁴⁾
- Frais de tenue de compte gratuits
- Eparfix, Eparplus

AVEC UNE CARTE AU CHOIX :

Cotisation Bouquet Liberté

- | | | |
|---|------|-----------------------------|
| • Avec une carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat ou Carte Bleue Visa à débit immédiat | | 96 €/an |
| ou Carte Visa Electron Sensea | soit | 8 €/mois |
| • Avec une carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé ⁽⁵⁾ ou Carte Bleue Visa à débit différé ⁽⁵⁾ | soit | 99,60 €/an 8,30 €/mois |
| • Avec une carte Visa Premier IZICARTE ou Carte Visa Premier, à débit immédiat ou débit différé ⁽⁵⁾ | soit | 172,80 €/an 14,40 €/mois |
| • Avec une carte Visa Infinite à débit immédiat ou débit différé ⁽⁵⁾ | soit | 336 €/an 28,00 €/mois |

Cotisations Bouquet Liberté 18-30 ans

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| • Cotisation 18-25 ans | -50 % du tarif standard |
| • Cotisation 26-27 ans | -30 % du tarif standard |
| • Cotisation 28-29 ans | -15 % du tarif standard |

⁽¹⁾ La rémunération du compte de dépôt est interrompue à compter du 01/01/2012.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

⁽³⁾ Contrats de BPCÉ Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales.

⁽⁴⁾ Les retraits d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne sont gratuits.

⁽⁵⁾ Toutes les opérations d'achat avec une carte bancaire à débit différé effectuées et présentées au paiement jusqu'au dernier jour du mois, sont prélevées le 4 du mois suivant.

ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾

| | |
|--|-----------|
| • Service retraits illimités par carte aux DAB d'une autre Banque en zone euro (dont France) | 12 €/an |
| • Service opérations courantes illimitées (chèques de banque, virements sur tous canaux, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) | 30 €/an |
| • Service franchise d'agios ⁽²⁾ (dans la limite de 10 € d'agios/trimestre) | 18 €/an |
| • E-carte Bleue | 8,28 €/an |
| • AlertEcreuil | 30 €/an |
| • Protection Juridique ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ | 57 €/an |
| • Secur'Média Formule 1 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ | 30 €/an |
| • Secur'Média Formule 2 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ | 72 €/an |
| • Assurance sur Épargne ⁽³⁾ ⁽⁴⁾ | 24 €/an |

Pour 1 service complémentaire souscrit : 10 % de remise sur le prix à l'unité

Pour 2 services complémentaires souscrits : 20 % de remise sur leur prix à l'unité

Pour 3 services complémentaires souscrits et plus : 30 % de remise sur leur prix à l'unité

LES CARTES SUPPLÉMENTAIRES :

2^{ème} carte 50 % de remise sur la cotisation unitaire

2^{ème} carte souscrite dans Bouquet Liberté 50 % de remise sur la cotisation unitaire

⁽¹⁾ Les prix à l'unité des services complémentaires sont détaillés page 8 (AlertEcreuil), page 10 (E-carte Bleue), page 14 (Service retraits illimités, Service opérations courantes illimitées, Service franchise d'agios) et page 30 (Protection Juridique, Secur'Média et Assurance sur Épargne).

⁽²⁾ En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les agios en sus restent dus (Cf. page 23, Découverts et Crédits).

⁽³⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

⁽⁴⁾ Les remises possibles associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances.

LES AVANTAGES FAMILLE

- Assurance sur compte formule famille ⁽¹⁾
choisie dans Bouquet Liberté
- Avantages cartes : ⁽³⁾
 - souscrites sur un 2^{ème} compte hors forfait qui sera ouvert par le conjoint ⁽⁴⁾
du titulaire Bouquet Liberté

| | |
|---|--|
| Carte Bleue Visa ou Carte Bleue Visa Izicarte | 1 €/mois soit 12 €/an |
| Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte | 50 % de remise sur la cotisation unitaire |
 - Souscrites par l'enfant ⁽⁵⁾ du titulaire Bouquet Liberté

| | |
|-----------------------------|----------|
| Carte bancaire rechargeable | Gratuite |
|-----------------------------|----------|

+ 18 €/an ⁽²⁾
soit + 1,50 €/mois ⁽²⁾

■ Satellis Intégral ^(*)

- Compte de dépôt ⁽⁶⁾
- Chéquier ⁽⁷⁾
- Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾
- Service Opposition ⁽¹⁾
- Satellis Assurance ⁽¹⁾
- Relevé Multiproduit mensuel
- Découvert personnalisé ⁽⁷⁾ (frais de gestion gratuits)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecureuil
- Frais de tenue de compte gratuits
- Eparfix, Eparplus

Cotisation Satellis Intégral

| | | |
|---|------|-----------------------------|
| • Avec une Carte Visa Infinite à débit immédiat ou débit différé ⁽⁸⁾ | soit | 347,40 €/an 28,95 €/mois |
| • Avec une Carte Visa Premier à débit immédiat ou VISA Premier IZICARTE à débit immédiat | soit | 178,80 €/an 14,90 €/mois |
| • Avec une Carte Visa Premier à débit différé ⁽⁸⁾ ou VISA Premier IZICARTE à débit différé ⁽⁸⁾ | soit | 178,80 €/an 14,90 €/mois |

| | |
|---|------------------|
| Cotisation Satellis Intégral 18-25 ans | 1/2 tarif |
|---|------------------|

^(*) Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 13/12/2010.

⁽¹⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽²⁾ La majoration de tarif s'entend sur le tarif standard de la cotisation Bouquet Liberté (page 15)

⁽³⁾ Pour toute souscription d'une nouvelle carte à compter du 01/01/2012.

⁽⁴⁾ Ces avantages sont réservés au conjoint (du titulaire du Bouquet Liberté), défini comme l'époux, le concubin ou la personne liée par un pacte civil de solidarité.

⁽⁵⁾ Ces avantages sont réservés à l'enfant, défini comme l'enfant mineur à charge fiscalement d'un titulaire du Bouquet Liberté.

⁽⁶⁾ La rémunération du compte de dépôt est interrompue à compter du 01/01/2012.

⁽⁷⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

⁽⁸⁾ Toutes les opérations d'achat avec une carte bancaire à débit différé effectuées et présentées au paiement jusqu'au dernier jour du mois, sont prélevées le 4 du mois suivant.

■ Satellis Essentiel (*)

- Compte de dépôt ⁽¹⁾ •
- Chéquier ⁽²⁾ •
- Assurance Moyens de Paiement ⁽³⁾ •
- Service Opposition ⁽³⁾ •
- Satellis Assurance ⁽³⁾ •
- Relevé Multiproduit mensuel •
- Découvert personnalisé ⁽²⁾ (frais de gestion gratuits) •
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance) •
- Libre Service Ecureuil •
- Frais de tenue de compte gratuits •
- Eparfix, Eparplus •

Cotisation Satellis Essentiel

| | |
|---|------------------|
| • Avec une Carte Bleue Visa à débit immédiat | 100,80 €/an |
| ou Carte Bleue Visa IZICARTE à débit immédiat | soit 8,40 €/mois |
| • Avec une Carte Bleue Visa à débit différé ⁽⁴⁾ | 105,60 €/an |
| ou Carte Bleue Visa IZICARTE à débit différé ⁽⁴⁾ | soit 8,80 €/mois |
| • Avec une Carte Visa Electron Sensea | 100,80 €/an |
| | soit 8,40 €/mois |

Cotisation Satellis Essentiel 18-25 ans

1/2 tarif

■ Offres réservées aux Jeunes 16-25 ans

SATELLIS 16-17 ANS

- Compte de dépôt ⁽¹⁾ •
- Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique) •
- Assurance Perte et Vol sur carte ⁽³⁾ •
- Service opposition ⁽³⁾ •
- Relevé Multiproduit trimestriel •
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance) •
- Libre Service Ecureuil •
- Frais de tenue de compte gratuits •
- Eparfix, Eparplus •

Cotisation Satellis 16 -17 ans

Gratuit la 1^{ère} année

A partir de la 2^{ème} année

1 €/mois

^(*) Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 13/12/2010.

⁽¹⁾ La rémunération du compte de dépôt est interrompue à compter du 01/01/2012.

⁽²⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Épargne.

⁽³⁾ Contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽⁴⁾ Toutes les opérations d'achat avec une carte bancaire à débit différé effectuées et présentées au paiement jusqu'au dernier jour du mois, sont prélevées le 4 du mois suivant.

FUTÉO 18-25 ANS

- Carte Bleue Visa à débit immédiat
- Découvert personnalisé ⁽¹⁾ (frais de gestion gratuits)
- Exonération d'agios dans la limite du découvert autorisé
- AlertEcoreuil
- Direct Ecoreuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecoreuil
- Relevés de comptes en ligne
- Chéquier (sur option) ⁽¹⁾

Cotisation Futéo 18-25 ans

1 €/mois

■ Offre Coloc'

- Compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier (jusqu'à 4 cotitulaires)
- Direct Ecoreuil (accès à la banque à distance)

Cotisation Offre Coloc'

1 €/mois

- Service lié en option :

Carte Visa Electron Sensea par cotitulaire

(carte de paiement à autorisation systématique)

1 €/carte/mois

■ Offre réservée aux majeurs protégés

SATELLIS AUTONOMIE

- Compte de dépôt ⁽²⁾
- Assurance moyens de paiement ⁽³⁾
- Service opposition ⁽³⁾
- Satellis Assurance ⁽³⁾
- Eparfix, Eparplus
- Frais de tenue de compte gratuits
- Relevé Multiproduit à périodicité mensuelle, trimestrielle ou annuelle
- Synthèse individuelle des comptes détenus
- Service chéquier (chèques barrés) à renouvellement automatique avec expédition à l'adresse du gestionnaire par pli simple ou par recommandé ⁽¹⁾
- Carte Equilibra (carte de retrait sécurisée)
- Refabrication ou réédition d'un code de la carte de retrait (1/an)
- Refabrication d'une carte de retrait (1/an)

Cotisation Satellis Autonomie

- Avec une carte Equilibra avec code (Interbancaire et Internationale) 30 €/an
soit 2,50 €/mois
- Avec une carte Equilibra sans code (Interbancaire et Internationale) 30 €/an
soit 2,50 €/mois

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne.

⁽²⁾ La rémunération du compte de dépôt est interrompue à compter du 01/01/2012.

⁽³⁾ Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

■ GPA (gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)

Basic Services

- Compte de dépôt
- Relevé de compte mensuel
- Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique)
- Direct Ecureuil (accès à la banque à distance)
- Libre Service Ecureuil
- Absence de frais de tenue de compte

Cotisation Basic Services

| | |
|----------------------|------------------|
| • Avec AlertEcureuil | 42 €/an |
| | soit 3,50 €/mois |
| • Sans AlertEcureuil | 36 €/an |
| | soit 3 €/mois |

Basic Services intègre des frais d'incident de paiement réduits détaillés ci-après :

- Commission d'intervention
 - par opération 5 €
 - dans la limite d'un plafond mensuel 6 opérations
- Forfait de frais par prélèvement rejeté
 - prélèvement ≤ 20 € 1/2 tarif*
 - prélèvement > 20 € 1/2 tarif*
 - dans la limite d'un plafond mensuel 3 opérations

*Cf. page 22 : Rubrique 5 / Irrégularités et incidents / Rejet de prélèvement

■ Services Bancaires de Base (services définis à l'article D.312-5 du code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte)

- Ouverture, tenue et clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande des relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- Un relevé de compte mensuel
- La réalisation des opérations de caisse
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les retraits et les dépôts d'espèces à l'agence domiciliatrice
- Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique)
- 2 formules de chèques de banque par mois

Cotisation Services Bancaires de Base

Gratuit

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



■ Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

| | |
|---|---|
| • Par opération | 9 €* Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif |
| • Dans la limite d'un plafond mensuel de | 20 opérations |
| * Pour le client GPA : cf. page 20 - Rubrique 4 - Offres groupées de services / GPA | |

■ Opérations particulières

| | |
|---|--------------|
| • Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé | 9,50 €/unité |
| • Lettre de mise en demeure pour compte débiteur non autorisé | 26 €/unité |
| • Ouverture de dossier contentieux | 67 €/unité |
| • Mise en place d'un plan d'apurement | 32 €/unité |

SAISIE / AVIS À TIERS DÉTENTEUR

| | |
|--|--|
| • Frais de saisie-attribution | 98 €/unité |
| • Frais par avis à tiers détenteur | 98 €/unité |
| • Frais par opposition à tiers détenteur | 98 €/unité |
| • Frais par opposition administrative | 10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite de 98 € |

■ Incidents de paiement

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :

- Les frais de dossier
- La commission d'intervention
- Les frais chèque impayé
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
 - Chèque ≤ 50 € 30 €/unité
 - Chèque > 50 € 50 €/unité

Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif

Frais dans la limite d'un plafond journalier 2 opérations

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision comprenant :

- La commission d'intervention
- Les frais de rejet de prélèvement
- Les frais de lettre de notification du rejet de prélèvement
 - Prélèvement ≤ 20 € Montant facturé égal au montant du prélèvement rejeté*
 - Prélèvement > 20 € 20 €/unité*

Tarification Jeunes (18-25 ans) 1/2 tarif

Frais dans la limite d'un plafond journalier 2 opérations

* Pour le client GPA : cf. page 20 - Rubrique 4 - Offres groupées de services / GPA

REJET DE VIREMENT

Forfait de frais par virement rejeté pour défaut de provision comprenant :

- La commission d'intervention
- Les frais de rejet de virement
- Les frais de lettre de notification de refus d'exécution d'un ordre de virement
 - Virements internes Non facturés
 - Virements externes vers autres banques Non facturés

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



■ Facilités de caisse et/ou découverts accessibles à partir de 18 ans

Autorisation de découvert permanente

- Intérêts débiteurs 14 % ⁽¹⁾
- Frais de gestion 12 €/an

Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion 1/2 tarif

Autorisation de découvert ponctuelle

- Intérêts débiteurs 14 % ⁽¹⁾
- Frais de gestion 12 €/unité

Découvert non autorisé ou dépassement de découvert

- Intérêts débiteurs 16 % ⁽¹⁾

Par exemple, pour une autorisation de découvert de 500 euros au taux nominal fixé ci-dessus (14 %) et pour une utilisation constante de ce découvert dans son intégralité sur une durée de 20 jours, le Taux Annuel Effectif Global indicatif (TAEG) sera de 15,02 %. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'article R.313-2 du Code de la consommation.

■ Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans

CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des crédits renouvelables distribués exclusivement par les Caisses d'Épargne, intermédiaires de crédit, pour le compte de Natixis Financement ⁽²⁾.

Les conditions tarifaires sont fixées par cette dernière et disponibles auprès de son Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13.

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier 1 % du montant emprunté
- Minimum 55 €
- Maximum 500 €

⁽¹⁾ Taux nominal annuel.

⁽²⁾ S.A. au capital de 607 963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Siège administratif : 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

Tarification Jeunes (18-25 ans)

Frais de dossier

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| • Crédit Étudiants Écureuil | Gratuit |
| • Crédit Micro Portable Étudiant | Gratuit |
| • Prêt pour avancer | Gratuit |
| • Crédit 1 ^{er} Véhicule | 1/2 tarif |
| • Crédit "Permis à Un Euro Par Jour" | Gratuit |

| | |
|---|---------|
| Lettre d'information sur incident de paiement | Gratuit |
|---|---------|

CRÉDIT À OBJET DIVERS

| | |
|--------------------|-------|
| • Frais de dossier | 600 € |
|--------------------|-------|

■ Crédits Immobiliers

| | |
|---|-------------------------------|
| • Frais de dossier | 1 % du montant emprunté |
| - Minimum | 210 € |
| - Maximum | 900 € |
| • Frais de dossier Prêt à l'Accession Sociale | 1 % du montant emprunté |
| - minimum | 200 € |
| - maximum | 900 € |
| • Frais de dossier PTZ+, prêt Epargne Logement, Eco prêt à 0% | Gratuit |
| • Assurance Décès Invalidité (sur le montant emprunté) | Nous consulter ⁽¹⁾ |

■ Prestations diverses sur les crédits

| | |
|--|----------------|
| • Frais de garanties | Nous consulter |
| • Frais d'étude délégation assurance | 90 €/unité |
| • Réédition de tableau d'amortissement | 20 €/unité |
| • Décompte de remboursement anticipé | 20 €/unité |
| • Information annuelle aux cautions | Gratuit |
| • Réaménagement | Nous consulter |
| • Frais d'avenant | 75 €/unité |
| • Mise en place d'un report d'échéance | 75 €/unité |
| • Mainlevée de garantie | 60 €/unité |
| • Edition de certificat APL/AL | 20 €/unité |
| • Edition d'attestation de prêt | 20 €/unité |
| • Edition de relevé d'intérêts | 20 €/unité |
| • Ouverture de dossier sinistre ADI | 27 €/unité |
| • Incident de paiement : | |
| - lettre d'information sur incident | 9,50 €/unité |
| - lettre de mise en demeure | 25,30 €/unité |
| • Transfert ou cession de prêt | 75 €/unité |

⁽¹⁾ Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Les tarifs sont personnalisés en fonction de l'âge de l'emprunteur à l'adhésion, de son état de santé, du type de projet (résidence principale, secondaire ou à usage locatif) et du mode de remboursement (prêt amortissable ou in fine).

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

■ Épargne bancaire

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- | | |
|------------------------|---------|
| • Mensuel | 11 €/an |
| • Trimestriel | Gratuit |
| • Semestriel ou annuel | Gratuit |

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- | | |
|---|--------------|
| • Délivrance et mise à disposition d'un accreditif | Gratuit |
| • Retrait avec accreditif ⁽¹⁾ | Gratuit |
| • Retrait sans accreditif ⁽¹⁾⁽²⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Epargne) | 4,50 €/unité |

TRANSFERTS DE COMPTE

- | | |
|---|------------|
| • Transfert CEL vers une autre banque | 65 €/unité |
| • Transfert PEL vers une autre banque | 65 €/unité |
| • Transfert PEP vers une autre banque | 65 €/unité |
| • Transfert de compte, autres produits d'épargne vers une autre banque ⁽²⁾ | 65 €/unité |

AUTRES SERVICES

- | | |
|---|--|
| • Ouverture / Clôture | Gratuit |
| • Délai d'indisponibilité sur remise de chèque sur compte d'Epargne | 10 jours ouvrés / 13 jours calendaires |
| • Emission d'un chèque de banque sur Livret ⁽²⁾ | 10,80 €/unité |
| • Virement occasionnel émis à partir d'un Livret ⁽²⁾ | 3,40 €/unité |
| • Forfait liaison incluant la Carte Nomade | Gratuit |
| • Assurance sur Epargne ⁽³⁾ | 24 €/an |

⁽¹⁾ La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Epargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B, Compte Epargne Logement.

⁽²⁾ Gratuit dans le cas du Livret A.

⁽³⁾ Contrat de BPCE Assurances. Entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2012.



■ Placements financiers

DROITS DE GARDE SUR TITRES

Les droits de garde sont prélevés annuellement, ils sont fonction de la composition et de la valorisation du portefeuille au 31 décembre de l'année précédente. Ils sont acquis à la Caisse d'Épargne pour toute année commencée.

Portefeuille (compte-titres ou PEA) composé uniquement de valeurs groupe CE ⁽¹⁾

- Forfait 23 €/an

Forfait offert en cas de détention exclusive de parts sociales de Société Locale d'Épargne

Portefeuille (compte-titres ou PEA) composé uniquement d'autres valeurs ⁽²⁾

- Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du portefeuille 0,24 %
 - Minimum de perception 32,80 €/an
 - Maximum de perception 238 €/an
- + Commission fixe par ligne de valeur présente en portefeuille 4,10 €/ligne

Portefeuille (compte-titres ou PEA) mixte composé de valeurs groupe CE ⁽¹⁾ et d'autres valeurs ⁽²⁾

- Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation des autres valeurs 0,24 % ⁽³⁾
 - Minimum de perception 32,80 €/an
 - Maximum de perception 238 €/an
- + Commission fixe par ligne de valeur présente en portefeuille 4,10 €/ligne ⁽⁴⁾

Portefeuille (compte-titres ou PEA) sans valeur inscrite

- Forfait Offert

Tarification Jeunes (moins de 25 ans) - 50 % ⁽⁵⁾

A partir du 2^e portefeuille détenu par le même titulaire, remise de 25 % sur les droits de garde

⁽¹⁾ Les valeurs groupe CE sont constituées des valeurs émises par le groupe Caisse d'Épargne (parts sociales de SLE, actions Natixis, Emprunts BPCE, etc.) ainsi que les seuls OPCVM (SICAV, FCP, FIP, etc.) commercialisés par le réseau des Caisses d'Épargne. Nous consulter pour plus de précisions.

⁽²⁾ A l'exclusion des valeurs définies au ⁽¹⁾ ci-dessus, les autres valeurs sont toutes les valeurs pouvant être inscrites en portefeuille.

⁽³⁾ La commission proportionnelle ne s'applique pas sur la valorisation des valeurs groupe CE inscrites en portefeuille.

⁽⁴⁾ La commission fixe ne s'applique pas sur les lignes de valeurs groupe CE.

⁽⁵⁾ Réduction appliquée sur les tarifs exprimés en euros. La commission proportionnelle reste fixée à 0,24 % quel que soit l'âge du client.

ORDRES DE BOURSE

La facturation des ordres de bourse est fonction de la place sur laquelle les valeurs sont négociées, du montant de l'ordre et de son moyen de transmission.

VALEURS COTEES SUR EURONEXT Paris - Amsterdam - Bruxelles

Ordre donné par internet via Direct Ecureuil ⁽¹⁾

| | |
|--|-----------|
| • Commission proportionnelle appliquée sur le montant de l'ordre | 0,35 % |
| + Commission fixe par ligne de valeur | Gratuit |
| Avec un minimum de perception par ordre donné | 7 €/unité |
| • Frais supplémentaires en cas de demande d'annulation d'ordre | Offert |
| • Frais supplémentaires en cas d'ordre non exécuté | Offert |

Ordre donné par téléphone via Direct Ecureuil ⁽¹⁾

| | |
|--|---------------|
| • Commission proportionnelle appliquée sur le montant de l'ordre | 1 % |
| + Commission fixe par ligne de valeur | Gratuit |
| Avec un minimum de perception par ordre donné | 13,50 €/unité |
| • Frais supplémentaires en cas de demande d'annulation d'ordre | 12 €/unité |
| • Frais supplémentaires en cas d'ordre non exécuté | Offert |

Ordre donné dans votre agence

| | |
|--|---------------|
| • Commission proportionnelle appliquée sur le montant de l'ordre | 1,50 % |
| + Commission fixe par ligne de valeur | Gratuit |
| Avec un minimum de perception par ordre donné | 15,60 €/unité |
| • Frais supplémentaires en cas de demande d'annulation d'ordre | 12 €/unité |
| • Frais supplémentaires en cas d'ordre non exécuté | Offert |

VALEURS COTEES HORS EURONEXT Paris - Bruxelles - Amsterdam

| | |
|--|--------------------|
| • Commission fixe par ordre donné (en fonction de la place) | 30 € ou 46 €/unité |
| • + Commission proportionnelle | 0,50 % |
| (sur le montant de la transaction - les frais de courtage) | |
| - Minimum de perception par ordre donné | 46 € |
| - Maximum de perception par ordre donné | 229 € |
| • + Frais de courtage facturés par les courtiers étrangers calculés lors de la transmission de l'ordre | |

⁽¹⁾ Sous réserve d'avoir adhéré à l'option bourse gratuite.

OPCVM (DONT SICAV, FCP)

OPCVM sur Euronext Paris-Amsterdam-Bruxelles

- OPCVM commercialisés par le groupe CE
 - Commission de souscription, de rachat, frais de gestion : consulter le prospectus simplifié ou DICI de l'OPCVM concerné ⁽¹⁾
- OPCVM commercialisés par d'autres établissements
 - Commission de souscription ⁽²⁾ 27 €/unité
 - Commission de rachat ⁽²⁾ Offert

OPCVM hors Euronext Paris-Amsterdam-Bruxelles

- Commission fixe par ordre donné (en fonction de la place) 30 € ou 46 €/unité
- + Commission proportionnelle sur le montant de la transaction 0,50 %
 - Minimum de perception par ordre donné 46 €
 - Maximum de perception par ordre donné 229 €

AUTRES SERVICES

L'offre « Bourse Esprit Ecureuil »

- Forfait trois services :
Abonnement, assurance ⁽³⁾, prises de bénéfices 12 €/an ⁽⁴⁾
- Services Bourses Esprit Ecureuil à l'unité :
Abonnement Gratuit ⁽⁴⁾
Assurance ⁽³⁾ 7 €/an ⁽⁴⁾
Prise de bénéfices 10 €/an ⁽⁴⁾

Les transferts de compte titres ou PEA

- Transfert de PEA vers une autre banque
Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation du PEA 0,10 %
Avec un minimum de perception 100 €/unité
- Transfert de titres vers une autre banque
Commission proportionnelle appliquée sur la valorisation des titres 0,10 %
Avec un minimum de perception 100 €/unité
- Transfert de portefeuille (compte titres ou PEA) vers une autre Caisse d'Épargne Offert

⁽¹⁾ Les prospectus simplifiés et Documents Clés d'informations pour l'investisseur des OPCVM commercialisés par le groupe CE sont consultables sur le site www.caisse-epargne.fr et sur www.amf-france.org.

⁽²⁾ Ces commissions s'ajoutent aux commissions et frais facturés par l'établissement qui commercialise l'OPCVM.

⁽³⁾ Contrat de BPCE Assurances Entreprises régié par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

⁽⁴⁾ Cotisation payable annuellement à terme échu, au prorata temporis du nombre de mois au cours desquels le forfait ou le/les service(s) auront été souscrits. Tout mois commencé est dû dans son intégralité.

Les titres non cotés (valeurs nominatives pures) sur PEA

- Souscription ou vente de titres non cotés 150 €/opération
 - Réception du dividende Offert
 - Valorisation du Prix d'Acquisition Moyen Offert
- Avec un maximum de perception pour l'ensemble de ces frais 600 €/an

Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif »

■ Services de gestion privée

Bilan patrimonial

Gratuit

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



■ Cotisations⁽¹⁾

| | |
|---|------------|
| • Assurance sur compte formule individuelle | 36 €/an |
| • Assurance sur compte formule famille | 57,60 €/an |
| • Assurance Moyens de Paiements | 18,30 €/an |
| • Satellis Assurance | 15,30 €/an |
| • Service Opposition Cartes | 22 €/an |
| • Assurance perte ou vol sur carte (Visa Electron Sensea) | 13,20 €/an |
| | |
| • Sécur'Média Formule 1 | 30 €/an |
| • Sécur'Média Formule 2 | 72 €/an |
| • Protection Juridique | 57 €/an |
| • Assurance sur Epargne | 24 €/an |

Contrats de BPCE Assurances. Entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

⁽¹⁾ Les cotisations sont affichées hors frais de gestion pour les produits d'assurance. Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2012.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

■ Frais de succession

- Frais de traitement du dossier la 1^{ère} année
 - Actifs < 1 000 € Gratuit
 - Actifs ≥ 1 000 € et < 3 000 € 50 €
 - Actifs ≥ 3 000 € et < 20 000 € 85 €
 - Actifs ≥ 20 000 € 0,50 %
 - Avec un minimum de perception 125 €
 - Avec un maximum de perception 550 €
- Frais annuels de gestion dès la 2^{ème} année suivant l'ouverture du dossier 60 €/an

■ Coffre-fort

- Frais de location de coffre-fort tous modèles 90 €/an
- Effraction en cas de perte des clés Frais réels

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



■ Change manuel

ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de service Nous consulter

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE

En euros

- Commission de service 1,20 % du montant

En devises

- Commission de service Nous consulter

ACHAT DE CHÈQUES DE VOYAGE

En euros

- Commission de service Offert

En devises

- Commission de service Nous consulter

■ Commission de change

Commission de change 0,05 % du montant

Avec un minimum de perception 15 €

Et avec un maximum de perception 250 €

Cette commission de change est perçue à chaque opération de virement en devises ou de chèque en devises, elle s'ajoute aux frais de ladite opération.

■ Virements internationaux émis vers l'étranger ⁽¹⁾

VIREMENT SEPA

- Frais par virement émis 3,40 €

VERS L'EEE (Espace Économique Européen) HORS SEPA

En euros

- Frais par virement émis
 - ≤ 50 000 euros 3,40 €
 - > 50 000 euros et ≤ 150 000 euros 45 €
 - > 150 000 euros 90 €

En devises

- Frais par virement émis
 - ≤ 30 000 euros 22 €
 - > 30 000 euros et ≤ 150 000 euros 45 €
 - > 150 000 euros 90 €

VERS LE RESTE DU MONDE

- Frais par virement émis en euros ou en devises
 - ≤ 30 000 euros 22 €
 - > 30 000 euros et ≤ 150 000 euros 45 €
 - > 150 000 euros 90 €

■ Virements internationaux reçus de l'étranger ⁽¹⁾

VIREMENT SEPA

- Frais par virement reçu Gratuit

DEPUIS L'EEE (Espace Économique Européen) HORS SEPA

En euros

- Frais par virement reçu en euros
 - ≤ 50 000 euros Gratuit
 - > 50 000 euros 16 €

En devises

- Frais par virement reçu en devises 16 €

DEPUIS LE RESTE DU MONDE

- Frais par virement reçu en euros ou en devises 16 €

⁽¹⁾ Tarifs présentés hors commission de change et hors frais du correspondant étranger le cas échéant, se référer pages 32 et 35.



■ Chèques (étranger) ⁽¹⁾

PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

Par chèque de banque

- Commission de service par chèque émis 24 €

Par remise d'une de vos formules de chèque en euros Application des frais de virements internationaux émis vers l'étranger

ENCAISSEMENT DE CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER ⁽²⁾

Pour encaissement « en crédit sauf bonne fin »

- Commission de service par chèque 0,1 % du montant
- Minimum de perception 28 €
- Maximum de perception 165 €

Pour encaissement « en crédit après encaissement »

- Commission de service par chèque 25 €
- Frais supplémentaires en cas d'incident sur chèque étranger 33 €/unité

⁽¹⁾ Tarifs présentés hors commission de change et hors frais du correspondant étranger le cas échéant, se référer pages 32 et 35.

⁽²⁾ Disponibilité des fonds : La remise de chèque « en crédit sauf bonne fin » est une avance de fonds faite par votre Caisse d'épargne avant réception effective de ceux-ci. Cette opération engendre un risque financier et est soumise à l'acceptation de votre Caisse d'épargne.

- Remise chèque en euros payable dans l'U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.
- Remise chèque en devises payable hors U.E en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence.

La remise de chèque en euros ou en devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne (à titre indicatif, le délai moyen est de 3 à 4 semaines).

■ Autres opérations

| | |
|--|-------------------------------------|
| • Frais supplémentaires par virement incomplet (coordonnées BIC et/ou IBAN absentes ou incorrectes) | 16 € |
| • Demande de récupération de fonds par virement incomplet | 25 € |
| • Frais du correspondant étranger | Frais réels avec un minimum de 10 € |
| • Gestion des comptes courants en devises | 36,60 €/an |
| • Frais de télécopie | |
| Vers la France | 3,75 €/unité |
| Vers l'Europe | 7,40 €/unité |
| Vers le reste du monde | 9,55 €/unité |
| • Frais de traitement d'un dossier sur opération(s) internationale(s) | |
| Dossier simple | 37,35 € |
| Dossier complexe | sur devis |

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

■ Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Service Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

PAR COURRIER :

Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées
Service Relations Clientèle
10, avenue Maxwell
BP22306
31023 Toulouse Cedex 1

PAR INTERNET :

www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾
Contacts – Votre Caisse d'Épargne.

PAR TÉLÉPHONE :

09 69 36 27 38 ⁽²⁾

■ Service Médiation du réseau Caisse d'Épargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur de la FBF
Boîte Postale n°151
75422 PARIS Cedex 09

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

⁽¹⁾ Hors coût de votre fournisseur d'accès.

⁽²⁾ Appel non surtaxé.

AUTRES



■ Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽¹⁾ de la Caisse d'Épargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

WEB COFFRE : 09 69 36 27 00

Pour tout besoin d'assistance pour votre Web Coffre.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

⁽¹⁾ Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

■ LEXIQUE

ACCRÉDITIF :

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

COORDONNÉES BANCAIRES :

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement ou prélèvement à destination ou en provenance de l'étranger.

CHÈQUE :

Moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte de dépôt de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable un an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

CHÈQUE DE BANQUE :

Chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

DATES DE VALEUR :

La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE :

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement de découvert autorisé). Les incidents de fonctionnement du compte peuvent entraîner des incidents de paiement.

AGIOS :

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

COMMISSION D'INTERVENTION :

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...)

REJET DE CHÈQUE :

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT :

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN) :

Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA) :

Espace unique de paiements en euro. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco.

www.caisse-epargne.fr
(coût de la connexion selon votre fournisseur)

CAISSE D'ÉPARGNE
DE MIDI-PYRÉNÉES

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Midi-Pyrénées, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital de 375 981 800 euros, dont le siège social est situé 10, avenue Maxwell à Toulouse (31100), RCS Toulouse 383 354 594, Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07019431 – carte professionnelle : transactions sur immeubles et fonds de commerce n° T1773, Garantie Financière 110 000 euros, EdEp.11.2011.17160.